Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

AMUSEMENTS.

FOIRE DE RUE.

Fête de Printemps et Grande Foire Carnavalesque de rue à la Nlle-Orléans.

DU 6 AU 19 MAI 1901,

—Sous les auspices de la—

New Orleans Progressive Union Ltd

OUVERTURE LE 6 MAI A 7:30 P. M.

Avec le grand couronnement de la

REINE DE MAI.

La fameuse exhibition d'animaux de Bostock et autres attractions. Entrée, 15 sous. Encoignure de la rue du Canal et de l'avenue Claiborne. Les chars vous mènent à l'entrée.

2mai—2 au 19 incl

PARC ATHLÉTIQUE,

Les après-midi à 6 p. m., pluie ou beau temps Commençant le 12 Mai.

Metropolitan English OPera Company,

Dans Johanna Strauss

Queen's Lace Handkerchief.

Opéra en trois actes, traduit et adapté par Louis C. Elsen.

Sièges maintenant en vente au magasin de musique de Grunewald. Entrée: enfants 10 cents; adultes, 15 cents. Admis partout.

28 avril

WEST END

Ce soir, tous les soirs cette semaine,

Brooke et sa fameuse Bande de Marine de Chicago.

Bonnie Thornton la chanteuse comédienne **Lorraine & Howell**, artistes spécialistes uniques.

AMERICAN VITAGRAPH.

Sièges réservés en vente au magasin de musique de Medina, 214 rue du Canal, de 11 à 4 heures tous les jours. 28 avril

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES— Albert L. Folse à Mattyre E. Pugh, Simon Nicholas Netzhammer à Viola Tucker; Redfield Chandler à Julia Pia, Henry Wilson à Eliza Scott, Andrew J. Jones à Lucinda Ketchens, Henry Mansion à May Baker, Louis Cappet à Amelie Paterson.

NAISSANCES—Mmes G. H. J. Rivet, une fille; T. Fay, un garçon; W. H. Hewson, un garçon; John Nolan, un garçon.

DÉCÈS—Mme Edward Dennis, 19 ans, 331 N. Miro: P. Wheeler, 63 ans, Hôpital de Charité; Mme Marie M. Gallagher, 41 ans, 1434 N. Derbigny; Isaac Jones, 8 mois, 5308 N. Remparts; Mme Vve A. Macken, 69 ans, 517 Adams; Mme John Goldale, 68 ans, Cambronne et Jeannette; Katie Marie Foo, 5 mois, 3624 Urquhart; Mme Lulu Beer, 23 ans, 2224 Félicité; J. Edwards, 5 mois, 1714 Marais.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Matthew D. Lagan vs Louisiana Construction and Improvement Co—Injonction.

Anna Dale vs Anton Hauer, Jr—Séparation de corps et de biens.

Geo. Tirado vs Louisville et Nashville R. R. Co—Action en dommages de $15,000.

Alphonse Marx vs L. Mermelstein et Cie—Réclamation de $150.

Mme Rachel Davidson vs Burrell J. Manscoe—Séparation de corps et de biens.

Mme Catherine Williams vs Mme Sarah Kelly—Demande de partage.

L'Etat de la Louisiane vs Joseph Craven et Cie—Réclamation de $600 de licences.

L'Etat de la Louisiane vs Chas F. Callom — Réclamation de $600 de licences.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Dennis Ryan, actes de violence ; Fred Hawkins, vol.

Acquittés :

Georgiana Diass, Victoria Landry, attaque ; Sam Turner, fugitif ; Jennie Cawley, attaque.

Envoyé devant la cour criminelle: Robt Voisin, enlèvement.

Condamnation :

Bertha Washington, attaque ; $10 d'amende ou 10 jours d'emprisonnement.

Mis sous caution :

Joe Martinez, menaces.

FAITS DIVERS.

FOIRE DE RUE

Cette foire a été un succès, nous l'avons prédit, car les bonnes œuvres, si elles rencontrent des entraves, les renversent, ou passent pardessus, et en viennent à leur fin. Il en est ainsi de notre foire. Le succès en est assuré. Nous l'avons vu dès le début. Nos succès ne sont pas choses nouvelles, nous y sommes accoutumés, mais cette entreprise, la foire de rue, est exceptionnelle. Cette foire est attrayante sur tous les points de vue, et l'originalité et la bonne plaisanterie qui y règnent en sont un témoignage.

La foule s'y porte, tout le monde s'y amuse, et personne ne se ruine ; mais au moins, n'y allez pas sans deniers. Cupidon vous sourirait à la porte, mesdames, mais Plutus non. Nous savons que les enfants généralement s'aiment et s'entr'aident, aussi y vont-ils plus vite qu'à l'école, hélas ! mais ils y vont joyeusement, à cette belle Foire, car ils savent, ces petits démons, que c'est pour d'autres petits démons que cette œuvre s'accomplit. Ils sont tranquilles, car ils savent que "papa et maman" sont là pour les encourager au bien.

Un incident relativement à la prison de paroisse, d'où personne ne sort sans avoir purgé ses méfaits....et sa bourse, a eu lieu hier au soir, où un brave, qui porte le nom d'un brave, parce qu'il s'appelle Marion, a tremblé pourtant à l'approche du cerbère qui lui signifiait par un geste terrible, "la bourse ou....la geole." La bourse a eu raison, et le brave Marion n'a plus tremblé, car il avait un nickname: Capdevielle.

Mais la prison est toujours là, et guette les malfaiteurs. Gare à ceux qui crachent sur les trottoirs, (c'était le crime de Marion), gare aux prévaricateurs du "Sunday Law," enfin gare aux criminels en général. Mais en dehors de ces amertumes il y a beaucoup de douceurs. Allez les goûter, et vous nous en donnerez des nouvelles. Programme toujours nouveau et toujours beau.

Le Elk's day a aussi son programme. Sa procession aura lieu aujourd'hui à midi à la grande joie de tous, grands et petits, jeunes et vieux. Il y aura donc une grande parade à l'heure dite. Venez aussi voir ce Midway et vous vous en retournerez le cœur content. Enfants, doux enfants, vous pousserez des cris de joie pour ces amusements sans nombre qui se feront voir et entendre; ce Midway, vous ne l'oublierez jamais après que vous l'aurez vu. Si le temps est propice le Elk laissera un beau et bon souvenir à la Nouvelle-Orléans et le Midway ne s'effacera jamais de votre mémoire.

Voleurs de volailles.

L'agent particulier Ed. Ryan, en faisant sa ronde hier matin à cinq heures, s'est aperçu que deux nègres rôdaient dans le voisinage des rues Remparts et Presse. Il s'est approché d'eux mais les noirs ont aussitôt pris leurs jambes à leur cou laissant derrière eux trois sacs contenant une douzaine de volailles.

LE REV. JOSEPH THEBAULT

exposé dans son église.

Les préparatifs de ses funérailles.

Nous avons été douloureusement peiné d'annoncer hier la mort du Rév. Père Joseph Thébault, et nous l'avons fait bien succinctement parce que l'émotion nous étreignait, et que nous nous sentions inférieur à la tâche de rendre un juste hommage à ce jeune prêtre, dont nous nous honorions de l'amitié, à cet homme dont le passage sur cette terre a laissé un long sillon de vertus.

Long sillon, disons-nous, car sa vie, si courte qu'elle fut, a été toute de piété du berceau à la tombe.

La mort de ce soldat du Christ affige ecclésiastiques et laïques, et la preuve nous en est donnée par les nombreux témoignages de sympathie qui sont parvenus hier au Presbytère de l'église Ste-Anne, à son frère, le Rév. Augustin Thébault, qui était au chevet du mourant et qui a recueilli son dernier soupir.

Cette descente dans la tombe n'était pas inattendue ; depuis déjà quelque temps, le père Thébault était atteint d'un mal, implacable dans son caractère et incessant dans ses ravages. Mais chez le malade, la raison fait souvent silence pour laisser parler le cœur ; l'illusion avait pour le cher malade de tels charmes, qu'il détournait de sa pensée les visions lugubres pour regarder l'avenir, le voir sous son aspect le plus riant.

Et il n'était pas seul à caresser l'espoir, sinon d'une guérison, du moins d'une halte dans la marche de sa maladie: ses amis partageaient cet espoir ; ils demandaient par des prières, par des vœux que le moment suprême fut reculé toujours et toujours, afin de permettre au disciple du Christ d'exercer le plus longtemps possible son ministère si bien compris, si bien rempli.

Nous avons dit hier que le défunt vint en Amérique en 1890, et que le vicariat de l'église Ste-Rose de Lima lui fut donné tout de suite. C'est dans cet humble poste que sa piété, son zèle, attirant l'attention de l'archevêque Janssens, lui valurent le flatteur octroi d'un champ plus vaste où en préceptes et en exemples il devait prêcher l'Evangile.

L'inclination à l'état religieux qu'il sentait en lui, dès sa prime jeunesse, il l'a écoutée pour son bonheur et la gloire de l'Eglise, car toute sa vie il a rempli intelligemment, consciencieusement les devoirs de sa vocation, de son ministère.

Le Père Thébault était un homme de société : il s'était par son affabilité créé un cercle d'amis ; et c'était au milieu de ceux-là qu'il se complaisait le plus, qu'il passait d'aimables heures.

Dieu, dit-on, ne défend pas les routes fleuries quand elles servent à revenir à Lui ; et ce n'est pas toujours par les sentiers rudes et sublimes de la montagne que la brebis égarée retourne au bercail.

Hier matin, le père Thébault a été exposé dans son église, et à huit heures le Rév. P. Girault a célébré le saint sacrifice de la messe.

Toute la journée les paroissiens de Ste-Anne sont allés en grand nombre contempler les traits de celui qui depuis deux ou trois ans s'était fait aimer d'eux en leur prodiguant les consolations de la religion.

Couronnes et fleurs par brassées ont été déposées sur le cercueil et autour du catafalque. La nuit dernière et la nuit précédente, des amis et des paroissiens ont fait la veillée.

Ce matin, à huit heures, le Rév. P. Aveillé célébrera le Saint Sacrifice de la messe. L'église sera tendue de noir et il sera donné aux funérailles du curé aimé toute la pompe, tout l'éclat que comportera la cérémonie. Monseigneur Rouxel prononcera le panégyrique du défunt et lui donnera l'absoute.

Nombre de prêtres des campagnes accompagneront le cercueil jusqu'au cimetière de la rue Louisa où se fera l'inhumation : ceux de ces prêtres qui ont déjà manifesté leur intention à cet égard sont les RR. Janau, de la Nouvelle-Ibérie: Forges, de Lafayette ; Mesnil, de Loreauville ; Trénor, de Franklin ; Chabrier, de Rayville ; Ponchon, de Charenton ; et d'autres de Jefferson, du Bayou Lafourche, et des Attakapas.

Déraillement.

A trois heures hier matin un convoi de l'Illinois Central R. R. a déraillé près de l'avenue Carrollton, causant des dommages d'environ $50. Personne n'a été blessé.

Injonction demandée.

Procès de M D. Lagan Jr contre Wharf Lessees.

M. D. Lagan Jr a tenté hier un procès contre la compagnie de construction devant la cour civile, dans le but d'empêcher des paiements de dividendes jusqu'à l'expiration de la charte de la compagnie, qui sera à la date du 12 mai jusqu'à la confirmation de la liquidation de la compagnie dont Charles Burdeau est le président.

Le demandant affirme qu'il possède vingt-cinq actions du capital de la compagnie et qu'il y a en cour des réclames de $67,000 en faveur de la compagnie de railroad de la Nouvelle-Orléans, et que le 23 février il a été résolu qu'il n'y aurait pas de dividendes jusqu'à la liquidation de la compagnie, et l'expiration de sa charte. Il démontre en outre que les fonds pour le moment se montant à $56,000 qui se trouvent entre les mains du trésorier de la compagnie, et qu'il y aura des fonds suffisants à l'expiration de la charte pour payer toutes les réclames de la compagnie.

Les fonds de la compagnie ne sont pas réglés en plein, et si les fonds ne sont pas distribués en dividendes, le demandant craint qu'il ne soit appelé à payer une somme qui égalerait le déficit.

Procès en dommages.

Un procès en dommages a été fait devant la cour civile par George Tirado contre le Louisville et Nashville et aussi contre la compagnie du N. O. et Car. R. R. pour la somme de $15,000.

Le 15 avril dernier l'enfant de M. Tirado a été tué par un poteau que le char a fait sauter tandis que l'enfant attendait le train. Il a été terrassé, et ensuite transporté à l'hôpital dans des souffrances atroces.

Les plaintes sont : rails en mauvais état, incompétence et négligence de ceux qui étaient en charge de la locomotive. Il réclame, disons-nous, des deux compagnies in solido la somme de $15,000 pour la mort de son enfant, avec intérêt.

Un voleur qui a fait une bonne prise.

A la rue Burdette 255, un voleur s'est introduit dans la demeure de Michael Krause. Pendant la visite du voleur, Samuel Kibourz dormait tranquillement. Le coquin a fait sauter le loquet de la porte d'entrée, a passé par la cuisine, a défoncé une armoire dans une des chambres à coucher et s'est emparé d'une banquette d'enfant contenant 6 à 7 dollars. Il s'est ensuite dirigé vers la chambre de Mlle Louisiana Kibourz et a enlevé d'une malle la somme de $180. On ne sait ce qu'est devenu le voleur.

Un feu de $50.

Un feu insignifiant a éclaté hier matin à la demeure de M. S. D. McEnny, 1223 rue Ste. Marie.

Le fourneau du gaz chauffé outre mesure a occasionné le feu qui a pris au grenier.

Les flammes ont été éteintes promptement, laissant une perte de $50.

Souvenir au juge Hughes.

Les attachés de la première cour de Recorder se sont souvenus qu'à pareil jour, il y a un an le juge Hughes entrait en fonction.

A l'occasion de cet anniversaire officiel les amis attachés du juge lui ont présenté un beau bouquet de fleurs odoriférantes. Ce bouquet a été placé sur le banc de la cour.

Les amateurs de fleurs fraîches et belle l'ont beaucoup admiré.

SANG PUR.

Il n'y a pas de santé possible sans un sang pur. Purifiez et enrichissez le sang vital et il en résultera une bonne santé. Le Hostetter Stomach Bitter est le meilleur médicament au monde pour cela. Il guérit **l'indigestion, la constipation, la dyspepsie, l'état bilieux, le foie paresseux, la faiblesse de reins** et prévient **la malaria, la fièvre** et les **frissons**. Ayez soin que notre **timbre privé du revenu** entoure le col de la bouteille.

Augmente l'Appétit et Amène le Sommeil

HOSTETTER STOMACH BITTERS

Un heureux choix.

Le maître de Poste Earhart a fait savoir que le capitaine John A. Galbreath vient d'obtenir la position de surintendant des finances à la Poste de la Nouvelle-Orléans, M. Joseph Indest s'étant retiré. Le choix de M. Earhart a été très heureux, car il connaissait le capitaine de longue date comme un homme honorable et compétent. Le capt. Galbreath a habité notre ville depuis nombre d'années, et ses amis et ceux qui apprécient les hommes capables se réjouissent de cette nomination. Oui, nous le redisons, ce choix nous plaît. M. Earhart s'entend en hommes.

L'eau constitue trois quarts du système.

Si ces trois quarts sont en bon état—bon !

L'eau d'Abita protege contre tous les dangers.

Suite chronique 2e page.

SOUMISSIONS.

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambre No 20 Hôtel de Ville, jusqu'à 3 heures et demie P. M., le 3 juillet 1901, pour la construction des travaux suivants, conformément aux plans et specifications, une soumission séparée étant requise pour chaque clause de travail, comme il est indiqué ci-dessous. La forme du contrat sera prescrite par la Commission du Drainage.

(1) Pour une station de pompes connue comme St Bernard No 3.

Cette offre comprendra l'érection et l'installation d'une station de pompes complète, d'après les plans et les spécifications, avec transmission de force motrice et lignes téléphoniques

Un dépôt de mille dollars ($1,000 00) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, cinquante mille dollars ($50,000 00).

(2) Canaux tracés et couverts dans le système de drainage de la rue Troisième.

Cette soumission sera pour unité de matériel et ne comprendra pas moins de 2,000 pieds linéaires de canaux, 5 à 14 pieds de large et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1,000 00) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(3) Canaux tracés et couverts du système de drainage de l'avenue Nashville.

Cette soumission sera par unité de matériel et comprendra pas moins de 10,000 pieds linéaires de canal, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1,000) comptant ou en chèque certifié

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(4) Canaux tracés et couverts du système de drainage de St Bernard.

Cette soumission sera par unité de matériel et comprendra pas moins de 10,000 pieds linéaires, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de sept cents cinquante dollars, ($750) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante mille dollars ($60,000).

(5) Canaux tracés et couverts du système de drainage d'Alger

Cette soumission sera par unité de matériel et ne comprendra pas moins de 4000 pieds linéaires de canaux, 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de cinq cents dollars [$500] comptant ou en un chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, quarante mille dollars [$40 000].

(6) Canaux tracés et couverts du système de drainage de Lowerline et Léonidas.

Cette soumission sera par unité de matériel et ne comprendra pas moins de 12000 pieds linéaires de canaux 5 à 14 pieds de largeur et 6 à 10 pieds de profondeur.

Un dépôt de mille dollars ($1000) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, soixante quinze mille dollars ($75,000).

(7) Pour canaux ouverts et non tracés du système de drainage d'Alger. Estimation approximative de l'excavation, 35,000 yardes cubes.

Dépôt de deux cents cinquante dollars ($250) comptant ou en chèque certifié.

Bon du soumissionnaire accepté, cinq mille dollars [$5,000].

Les travaux seront adjugés au plus bas soumissionnaire, mais la commission du drainage se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions. Plans et spécifications pour les travaux ci-dessus énumérés peuvent être consultés à ce bureau le on après le 1er mai 1901.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. SCHREIBER, Secrétaire.

3 mai—31 f

A VENDRE.

Habitation Le Beau.

Cette habitation située dans la paroisse St Bernard, Louisiane, à côté du Stock Landing mesure à peu près 3 1/2 arpents de face au fleuve Mississipi, sur une profondeur de 80 arpents.

Pour les termes et conditions, s'adresser à EMILE J. BARNETT, Notaire Public, No 827 rue Gravier, Nouvelle-Orléans, Lne.

30 avril—14t

PETITES ANNONCES.

PENSION CREOLE, pour Messieurs ou couples sans enfants. No 1923 Esplanade. 9 mai—1 sem

ON demande— Une femme de couleur pour faire le ménage au No 820 Esplanade. 1er mai—

ARGENT à prêter - $500,000 à prêter sur propriétés foncières de ville, bons, stocks et polices d'assurance sur la vie. Gomez et Beltran, 126 rue Carondelet, près Canal. Phone 2754-22 16déc—12 mois

DÉCÈS

CAZES—Décédé mercredi 8 mai, à 2:30 heures P. M., âgé de 85 ans, HIPOLYTE CAZES, natif de St-Girons (Ariège) France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa belle-fille, Mme M. Majeau, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi 9 mai 1901, à 3:30 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1122 rue du Quartier près Remparts.

SOUBIRAN — Décédé mercredi le 8 mai 1901 à 6 heures 15 P. M., à l'âge de 68 ans, J. M. SOUBIRAN, natif de Aboe, canton de Monein, Basses Pyrénées, France, et résident de cette ville depuis 47 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement prier d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui jeudi à 4 heures P. M., de sa dernière demeure No 820 N. Robertson, entre Dumaine et Ste-Anne.

THÉBAULT—Décédé mardi, 7 mai 1901, à 3 heures 15 P. M., âgé de 34 ans, RÉV. JOSEPH A. THÉBAULT, curé de l'église Ste-Anne, natif de Bretagne, France. Ses amis et connaissances, ceux des Chevaliers Catholiques d'Amérique No 581, la Société de St-Vincent de Paul et les membres de la Société Coadjutrice de Ste-Anne sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu vendredi 10 mai 1901, à 9 heures précises du matin, à l'église Ste-Anne, rue St-Philippe, entre Roman et Prieur. De la part de son frère, Rév. Auguste Thébault, curé de St. Martinville, Lne.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

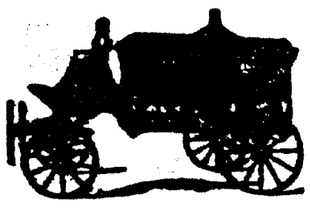

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE

Téléphone No 1042.

Telephone No 408.

F. Laudumiey & Co

Limited.

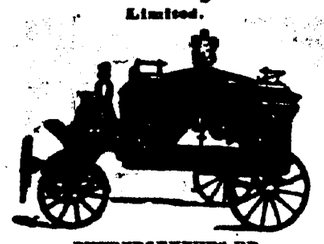

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres

1108 et 1112 Nord Remparts

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Cumberia 2352-1. Peoples 710

G. MOTHE & CO.,

ENTREPRENEURS

—DE—

Pompes Funèbres et Embaumeurs

817 RUE TOULOUSE,

Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Voitures avec bandes en caoutchouc à toutes toutes les heures du jour et de la nuit; ce chars en livrée.

E. J. MOTHE.
Embaumeur pour la maison.
Rues Séguin et Patterson, Algers.

3dpo—1an

TELEPHONE 282.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308

Avenue Nord Remparts,

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe que moment.

1er sept—1an

AVIS SPECIAUX.

Société des Artisans — Les officiers et membres de ladite Société sont par la présente notifiés que l'élection des officiers aura lieu SAMEDI, le 18 mai, à 8 heures du soir, à leur local habituel.

Par ordre de P. PUYSSÉGUR, Président,
P. CAZALOT, secrétaire

9 mai—9 12 18—3t

Bureau de la Compagnie d'Assurance Germania—No 307 rue du Camp—Nouvelle-Orléans, Lne le 12 avril 1901 — Une réunion des actionnaires de la Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans sera tenue au bureau de la Compagnie JEUDI, le 16 mai, à 1 heure P. M., dans le but de voter sur une proposition de dissoudre la corporation et liquider ses affaires, le tout conformément aux stipulations de l'article 16 de la charte de cette compagnie.

OTTO T. MAIER,
Secrétaire.

12 avril—12 18 25—mai 3 9 16

AVIS SPECIAL.

AVIS AUX CAPITALISTES ET A CEUX QUI FONT DES PLACEMENTS.

Le Bureau de Liquidation de la Dette de Ville de la Nouvelle Orléans, conformément aux jugements et arrêts de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District et Est de la Louisiane, dans les procès des Etats-Unis ex rel John Fisher et al vs le Bureau de Liquidation de la Dette de Ville, No 12,740 du dossier de ladite cour, et les Etats-Unis ex rel Ann Warner et al vs le Bureau de Liquidation de la Dette de Ville, No 12,889 du dossier de ladite cour, recevra des offres cachetées, ou propositions, pour l'achat d'un nombre de bons constitutionnels de la ville de la Nouvelle-Orléans suffisant pour réaliser:

Premièrement—La somme de soixante-onze mille cent trente neuf piastres et soixante cents à 5 pour cent d'intérêt par an à partir du 11 mai, 1896; et aussi sept cent quatre vingt dix neuf piastres, à 5 pour cent d'intérêt par an à partir du 9 mai, 1897, ensemble avec mille trois cent soixante trois piastres et soixante quinze cents, de frais à payer pour satisfaire le jugement rendu dans ledit cas des Etats-Unis ex rel John Fisher et al vs le Bureau de Liquidation de la Dette de Ville.

Deuxièmement—Les sommes de six mille piastres, avec 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 6 juin 1876, jusqu'au jour du paiement; cent quarante neuf mille piastres à 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 6 juin 1876, jusqu'au paiement; sept mille piastres, à 8 pour cent d'intérêt par an, à dater du 6 juin 1876, jusqu'au paiement; deux cent quinze piastres et cinquante sept cents de frais; trente mille piastres à 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 6 juin 1876 jusqu'au paiement; soixante mille piastres à 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du 6 juin 1876 jusqu'au paiement; cinq mille piastres, à 8 pour cent d'intérêt par an, du 6 juin 1876 jusqu'au paiement; deux mille piastres, à 8 pour cent d'intérêt par an du 6 juin 1876 jusqu'au paiement; douze mille piastres à 8 pour cent d'intérêt par an à dater du 6 juin 1876 jusqu'au paiement, et aussi la somme de dix-neuf cent trente trois piastres et soixante-quinze cents de frais, pour payer et satisfaire le jugement rendu dans ledit procès des Etats-Unis ex-rel Ann Warner et al. vs le Bureau de Liquidation de la dette de ville de la Nouvelle Orléans, No 12,889 de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane

Lesdits bons seront datés du 1er juillet 1892, payables cinquante ans après date, et sujets à être rappelés et retirés sur paiement, après l'année 1925 ; ils porteront quatre pour cent d'intérêt par an, payable semi annuellement, le premier jour de janvier et le premier jour de juillet de chaque année, du jour de leur émission, jusqu'à leur maturité ou jusqu'à ce qu'ils soient rappelés et retirés.

Tous les coupons d'intérêt arriéré dû, sur tous les bons vendus, seront coupés avant livraison aux acheteurs.

Les bons seront vendus à la plus haute prime qu'il sera possible d'obtenir, et aucune vente n'en sera faite pour moins de leur valeur au pair avec intérêt accru.

Les bons seront livrables dans les cinq jours (5) qui suivront l'acceptation des propositions, et le paiement devra être fait au moment de la livraison.

Le Bureau de Liquidation de la Dette de la Ville se réserve le droit de rejeter une et toutes les offres ou propositions.

Des offres cachetées ou propositions faites d'après cette annonce seront reçues aux chambres du Bureau de Liquidation de la Dette de Ville, à l'Hôtel de Ville de la ville de la Nouvelle Orléans, jusqu'à 3 heures p. m., le 25 mai 1901.

R. M. WALMSLEY,
T. WOLFE, JR., Président.
Secrétaire.

19 avril—19 25—mai 9 16 23

Compagnie de Chemin de fer Nouvelle-Orléans et Carrollton — Les actionnaires de la New Orleans et Carrollton R. R. dans une réunion générale tenue le 8 avril 1901, ayant pris la détermination d'augmenter le stock capital de la compagnie au montant de deux cent mille dollars ($200 000), avis est par le présent donné à tous les actionnaires de cette compagnie enrégistrée le 8 avril, que conformément avec les dispositions de l'article V de la charte ils ont pendant soixante jours de la date de cet avis le privilège de prendre des actions additionnelles au pair en proportion du montant de leur stock, payable comptant sur souscription conformément avec les termes et conditions adoptés à cette réunion.

WALTER V. CROUCH,
Secrétaire.

Nouvelle-Orléans le 10 avril 1901.

7 mai—10 f

Beaumont, Texas le 1er mai 1901.

Nous avons ce jour formé une association sous la raison sociale de W. C. H. Robinson & Co., dans le but de conduire les affaires générales de Courtiers et de Propriétés Foncières en terres d'huile et de riz au Texas et en Louisiane.

W. C. H. ROBINSON,
S. F. HEASLIP,
PRESTON HERNDON.

5 mai—1 sem

S. F. HEASLIP. W. C. H. ROBINSON,
PRESTON HERNDON.

W. C. H. ROBINSON & CO,

COURTIERS EN TERRE D'HUILE ET DE RIZ.

Agents généraux de Propriétés Foncières et Commerçants.

Bureaux Opera House, Beaumont, Texas.

Bureaux à la Nouvelle Orléans.
812 RUE COMMUNE, Bâtisse Hennen.

Nous avons en vente les meilleurs bargains en terres d'huile dans tous les comtés. Les opera ours trouveront leur intérêt d'acheter par notre entremise. Nous pouvons avoir de prompts retours. Les personnes ayant des terres à vendre trouveront des acheteurs immédiatement en nous consignant leurs propriétés. Nous faisons strictement les affaires de courtage.

5 mai—3 sem.

---

consolatrice ?

" Le jour se levait. Dans une clarté grise, morne.... le vaisseau sombrait. Des cris.... des hurlements retentissaient. Les canots trop chargés.... chaviraient. Et les malheureux restés sur le navire, prosternés.... les mains jointes..... suppliaient Dieu

" L'onde peu à peu engloutissait sa proie. Tout à coup.... le navire coula à pic.

" Je sentis le froid de l'eau. Je fermai les yeux. J'eus une dernière pensée pour qui vous devinez peut-être. La mort allait être douce.

" Mais autour du vaisseau des épaves flottaient. La mer en était couverte.

" Le hasard me jeta sur l'une ces épaves.... une grande et large planche qui me heurta.

" L'instinct de conservation fut plus fort que mon désir de mourir ..... Mes bras, d'un mouvement instinctif... naturel... se cramponnèrent à l'épave sur laquelle je me hissai.

" Je ne songeais plus. J'étais comme une chose inerte, sans conscience.

" Combien de temps cela dura-t-il. Je ne saurais le dire.

" Je me sentis soudain projeté ne avant..hors de l'eau. J'ouvris les yeux..... Je n'étais plus sur l'Océan... mais sur la terre même... sur le rivage d'une petite île.

" Mon sang coulait d'une blessure que j'avais au front. Je perdis connaissance.

" Quand je revins à la vie, des nègres m'entouraient. Ils n'appartenaient pas à une tribu sauvage. Au lieu de m'achever, ils me soignèrent, me sauvèrent.

" Bref, j'échappai à la mort. Un mois plus tard, un vaisseau me ramenait vers le Sénégal, d'où je rentrai en France....pour m'engager.

" Heureusement.... ma petite fortune était restée entre les mains d'un notaire.

" Oh ! ce n'est pas que je tenais à elle. Non. Mais parfois elle me permettait de faire quelques heureux autour de moi.

Ruel avait achevé son récit pendant lequel, à plusieurs reprises, il avait passé la main sur son front.

L'officier s'était levé.

—La mort, murmura-t-il, ne veut pas de vous ; peut être le Destin vous réserve-t-il enfin des jours heureux.

Le légionnaire secoua la tête. Un pli amer crispa sa bouche.

—Pourquoi désespérer ? fit M. de Courtial. Si Hélène guérit.. son mari....

Mais il s'arrêta soudain.... n'acheva pas sa phrase.

— Son mari ?..... demanda Ruel, relevant la tête et tressaillant.

Pierre resta silencieux.

S'il révélait à cet homme le serment qu'avait fait André de divorcer au cas ou Hélène recouvrerait la raison, le légionnaire persisterait-il dans son projet de se tenir à la disposition du docteur ?

Avec sa droiture, son honnêteté, ne penserait-il pas que s'offrir ainsi serait presque une lâcheté ?

..Il se trouverait ainsi dans une situation vraiment affreuse.

Non.... Pierre se tairait.

Cependant Ruel questionnait encore :

— Pourquoi ce silence, mon capitaine....? Parlez....je vous en supplie. Je suis prêt à tout entendre. Vous ne pouvez plus douter de mon courage et j'espère que vous ne doutez pas davantage de ma loyauté. Parlez donc.

M. de Courtial répondit :

—Il vaut mieux que je me taise. Ce que je voulais dire n'a pas d'importance. C'est une chose insignifiante qui vous causerait de la peine inutilement. Je vous ai fait connaître tout ce qui pouvait vous intéresser. Je crois que j'ai agi selon ma conscience.

—Oui, mon capitaine.... merci.

Mais la flamme sombre des yeux du légionnaire disait qu'une inquiétude persistait en lui.

.. Quelle était cette phrase venue aux lèvres de l'officier et qu'il n'avait pas entièrement prononcée ?

Qu'avait il voulu dire et pourquoi s'était-il repris ?

Berthiot ajouta :

—Voudriez-vous avoir la bonté de me donner l'adresse du docteur qui soigne madame Vernier ?

—Je ne me la rappelle plus très exactement, malgré que j'y sois allé cependant. C'est à Saint-Mandé, près de Paris. Vous trouverez d'ailleurs cette adresse dans un Bottin. Le docteur se nomme Berniatte.

Ruel nota ces renseignements d'une main tremblante.

Puis l'officier prit congé en promettant de revenir le lendemain.

Les mains des deux hommes longuement s'étreignirent.

Et Pierre songeait :

—A cette heure, j'ai fait ce que je devais faire. Advienne que pourra !

XVI

PARTI SANS ADRESSE.

—Décidément monsieur déménage. Ah !.... malheur de malheur.... ce que c'est pourtant que de nous !

La vieille Gertrude, la bonne du docteur Lipray, de Larignies, se répétait cela pour la centième fois peut-être.

En même temps elle avait un geste désolé des épaules et des bras.

Car son maître.... ce maître qui pendant tant d'années avait été bon.... facile à servir.... la crème des patrons, ainsi qu'elle le disait jadis.... quand elle parlait de lui.... avait changé du tout au tout.

Il était devenu maniaque, dur .... cassant.... trouvant à redire lorsque Gertrude, —mon Dieu, une vieille bonne qui a vingt ans de service dans la même maison, ne peut-elle se permettre cela ? —pénétrait sans frapper dans le cabinet de son maître.... et le surprenant assis devant sa table.... lisant une lettre.... une lettre qui semblait bien être constamment la même ....écrite sur du papier jauni... tout fripé.

Non, il n'était pas commode alors le docteur Lipray.

Il criait à Gertrude :

—Qu'est-ce que vous venez faire ici.... vieille toquée....? et cela d'une voix irritée ... d'une voix qu'elle ne lui connaissait pas quelques années auparavant.

Et sans écouter la vieille servante, sans vouloir entendre ses raisons.... bonnes naturellement—elle avait à nettoyer et à ranger n'est ce pas ?—il la mettait à la porte, ajoutant :

—Quand je vous appellerai vous viendrez, mais pas avant. Je ne le veux pas.... vous m'entendez bien.

Certes oui, elle entendait, car dans ces cas là il ne parlait pas à voix basse.... non.... criant au contraire à pleins poumons.

Elle sortait alors en bougonnant.

Puis, aux heures des repas... Monsieur souvent ne lui adressait pas la parole.... mangeait vite.... penché sur son assiette.... quittait la table.... le plus tôt qu'il le pouvait pour s'en aller dans le jardin.... et marcher longtemps à travers les allées.... plongé dans des réflexions profondes....

Et ce n'était pas seulement envers la vieille bonne que son caractère s'était modifié de cette façon.

Les malades, eux aussi, s'apercevaient bien qu'il n'était plus le même.

Il y en avait qu'il tarabustait, —encore un mot de Gertrude, celui-là !— et qui s'en allaient tout navrés, en se demandant :

—Que diable avons-nous pu faire au docteur pour qu'il nous envoie ainsi promener ?

Et c'était à elle souvent.... personne n'ignorant que depuis des années et des années elle servait dans la maison, où, en somme, elle était autant gouvernante que domestique....qu'on s'adressait.

— Mais, dites ....mam'zelle Gertrude.... qu'a donc M. Lipray ?.... Il ne riait pas souvent autrefois, c'est vrai, car il a toutours eu un fond de tristesse... mais enfin il était encore sociable, tandis qu'à présent !

Elle répondait, la voix contrite, tout doucement :

—Ah !.... qu'est-ce que vous voulez que je vous dise ? Rien, tenez.... parce que c'est moi la première à pâtir de tout ça.... C'est moi la plus malheureuse. Oui, il est changé.... bien changé.... tellement que je crois qu'il déraille.... le pauvre homme !

—Vraiment, Gertrude ?

—Je vous l'assure.